Alain CONTAT

LA TRIADE ÊTRE – ESSENCE – SUBSISTENCE DANS LE THOMISME DU XX^e^ SIÈCLE

*Exposé oral pour le XII^e^ symposium d'études thomistes organisé par l'*Istituto Santo Tomás *de Barcelone du 5 au 7 novembre 2026*

La métaphysique, science de l'étant en tant qu'étant, considère principalement la substance réelle en acte, ainsi que l'Aquinate l'explique en commentant le Stagirite[1]. Or, au-delà de la lettre d'Aristote, la substance se décrit comme ce à la nature de quoi il appartient de posséder l'être en soi, et non en un autre : « substantia est res cuius naturae debetur esse non in alio[2] ». Dans cette description, nous avons trois caractéristiques définitoires : premièrement la *res* constituée par sa *natura*, c'est-à-dire l'essence en vertu de laquelle la substance est ce qu'elle est ; deuxièmement, l'*esse*, c'est-à-dire ce par quoi la substance est ; troisièmement, la possession de l'être « non en un autre », c'est-à-dire la subsistence : « dicitur subsistere, quasi per se et non in alio existens[3] ». Au total, nous caractérisons donc l'étant au sens premier au moyen de trois notions : l'être, l'essence et la subsistence. Dans un passage de la *Summa contra Gentiles*, ces trois notions sont attribuées à Dieu de la manière suivante :

> […] in Deo est quicquid pertinet ad rationem vel subsistentis, vel essentiae, vel ipsius esse: convenit enim ei non esse in aliquo, inquantum est subsistens; esse quid, inquantum est essentia; et esse in actu, ratione ipsius esse[4].

Esse in actu / *esse quid* / *non esse in aliquo* : que signifient précisément ces courts syntagmes explicatifs et comment s'articulent-ils mutuellement ? Dès les premières controverses entre disciples de saint Thomas, au début du XIV^e^ siècle, les exégèses divergent, parfois considérablement, sur cette thématique. Dans la présente conférence orale, nous voudrions synthétiser deux grandes interprétations apparues au siècle dernier, qui nous semblent exprimer deux configurations systématiques et opposées de ce qui constitue l'étant en tant qu'étant :

I. Nous commencerons avec Jacques Maritain, dont l'œuvre présente un double intérêt spéculatif et historique. D'une part, en effet, le philosophe de Meudon ne cache pas sa dette de reconnaissance envers les « grands commentateurs » dominicains, en particulier Jean de Saint-Thomas ; et, d'autre part, il voulut mettre en évidence la portée existentielle de l'être thomasien en métaphysique, et de « l'intuition de l'être » qui lui correspond en épistémologie.
II. Nous compléterons notre court diptyque avec une école de pensée relativement peu connue dans les pays de langues néo-latines : celle Gustav Siewerth, dont l'ontologie a inspiré toute une série d'auteurs germaniques à commencer par Hans Urs von Balthasar, et qui fut divulguée dans le monde francophone par Emmanuel Tourpe ainsi que par Mgr

[1] Cf. THOMAS D'AQUIN, *Sententia super Metaphysicam*, Lib. IV, lect. 1, n° 18 : « Omnis scientia quae est de pluribus quae dicuntur ad unum primum, est proprie et principaliter illius primi, ex quo alia dependent secundum esse, et propter quod dicuntur secundum nomen; et hoc ubique est verum. Sed substantia est hoc primum inter omnia entia. Ergo philosophus qui considerat omnia entia, primo et principaliter debet habere in sua consideratione principia et causas substantiarum; ergo per consequens eius consideratio primo et principaliter de substantiis est ». Nous mentionnons les œuvres du Docteur angélique selon les titres que lui donne Jean-Pierre TORRELL, *Initiation à saint Thomas d'Aquin*, Paris, Éditions du Cerf, 2015[3], p. 432-484.

[2] THOMAS D'AQUIN, *Quæstiones de quolibet* IX, q. 3, ad 2.

[3] THOMAS D'AQUIN, *Quæstiones disputatæ De potentia*, q. 9, a. 1, c.

[4] THOMAS D'AQUIN, *Summa contra Gentiles*, Lib. IV, n° 13.

André Léonard, archevêque émérite de Bruxelles et Malines. Siewerth et Léonard proposent une lecture très originale – et contestable aussi – de la subsistence.

Nous conclurons notre propos en dégageant d'abord la cohérence structurelle de chacune des deux doctrines, puis en proposant un bref jugement de vérité sur celles-ci, en nous aidant notamment des travaux d'Edualdo Forment Giralt, comme il convient à Barcelone.

I. Jacques Maritain (1882-1973)

Non seulement le thomiste français distingue trois *rationes* dans l'analyse élémentaire de l'étant réel, qu'il appelle volontiers « existant », mais il fait correspondre à ces notions trois composants ontologiques distincts dans la chose elle-même : « L'essence est *ce que* une chose est ; le suppôt est *ce qui a* une essence, *ce qui* exerce l'existence et l'action, - *actiones sunt suppositorum*, - *ce qui* subsiste[5] ». Ces définitions mettent en œuvre trois présupposés : en premier lieu, l'*esse* doit être compris comme « existence » ou, mieux, « exister » ou « acte d'exister » de la chose ; en second lieu, l'essence est décrite comme le contenu de cette chose, qui correspond à l'objectivation, imparfaite la plupart du temps, que l'intellect en fait au moyen de la première opération de l'esprit et du concept ; et, en troisième lieu, le « ce qui » possède l'essence, exerce l'existence, et se déploie dans l'action, ne s'identifie ni à l'essence, ni à l'exister, ni même à leur synthèse, mais requiert une tierce instance qui sera la « subsistence ». Examinons brièvement la nature et le rôle de ces trois constituants de l'étant proprement dit.

a) L'acte d'exister

À l'instar de nombreux disciples de saint Thomas, Maritain élucide l'*esse* thomasien à l'aide des lieux les plus classiques du *corpus thomisticum*, par exemple celui-ci : « esse est actualitas omnis formae vel naturae, non enim bonitas vel humanitas significatur in actu, nisi prout significamus eam esse[6] ». Notre auteur traduit systématiquement en français le terme *esse* au moyen du lexique de l'exister, comme dans le passage suivant :

> L'acte d'exister, qui n'est pas une essence, qui n'est ni ceci ni cela, et qui ne pourrait pas être appelé acte ni énergie ni forme ni perfection si ces mots étaient univoques et ne pouvaient pas désigner quelque chose qui est hors de tout l'ordre des essences, l'acte d'exister est ce qu'il y a de plus actuel et de plus formel[7].

Cette interprétation de l'*esse* comme existence ou acte d'exister est tributaire d'une longue histoire, qui trouve son point d'aboutissement chez Jean de Saint-Thomas. Celui-ci comprend en effet toujours l'*esse* comme *existentia*, dont il décrit la fonction et le rapport à l'essence de la façon suivante :

> […] existentia habet pro effectu formali ponere rem extra causas et extra nihil, quo est transferre de statu possibili ad statum actualem. […] existentia, quando convenit essentiae, accidentaliter illi convenit[8].

La primauté de l'*esse* consiste ainsi à poser hors de ses causes et hors du néant une essence qui lui doit l'existence sans laquelle elle ne serait rien, mais qui – nous soulignons – relève d'un *autre ordre*.

[5] Jacques MARITAIN, *Court traité de l'existence et de l'existant*, in ID., *Œuvres complètes*, vol. IX, Fribourg (Suisse) – Paris, Éditions universitaires – Éditions Saint-Paul, 1990, p. 65. Ensuite, nous abrégerons *Œuvres complètes* en *O.C.*

[6] THOMAS D'AQUIN, *Summa theologiæ*, *I*[a], q. 3, a. 4, c.

[7] J. MARITAIN, *Court traité de l'existence et de l'existant*, *O.C.*, vol. IX, p. 44.

[8] JEAN DE SAINT-THOMAS [= João POINSOT], *Cursus philosophicus thomisticus*, t. II, *Naturalis philosophiae*, I[a] pars, q. 7, a. 4, ed. B. Reiser, Torino, Marietti, 1948[2], p. 131 b 12-16 et 21-23.

b) L'essence

Le point décisif – que nous développerons dans la contribution destinée à la publication -, c'est ici que l'essence et l'existence appartiennent, dans le règne des substances créées, à deux ordres différents, celui des contenus formels, et celui des actualités existentielles : « L'essence et l'existence font partie de deux ordres différents, et l'essence est en puissance à l'égard de l'existence[9] ». Sans l'existence, l'essence n'est pas ; mais sous l'existence, elle jouit d'une actualité formelle qui lui est propre, et qui surtout ne doit à rien à l'acte existentiel qui la pose hors du néant.

c) La subsistence

Si l'essence et l'existence sont non seulement réellement distinctes, mais constituent deux ordres d'actualité différents, dont le premier est ordonné au second, mais ne participe pas à celui-ci, une question se pose immédiatement : comment l'actualité formelle de cet étant réel concret est-elle unie à son actualité existentielle ? C'est pour résoudre ce problème que Maritain, à la suite de Cajetan et, à nouveau, de Jean de Saint-Thomas, postule la nécessité d'un mode unitif intermédiaire : la subsistence. Dans la septième et dernière édition de son œuvre théorétique majeure, *Distinguer pour unir ou les degrés du savoir*, il propose deux rédactions successives d'une annexe spécialement dédiée à ce problème. Nous résumons ici sommairement les explications de la seconde rédaction.

La solution se trouve dans la distinction entre deux valences de l'existence : « S'agit-il de l'*esse* substantiel, il est *reçu* par la nature et (moyennant la nature) par le suppôt. Et il est *exercé* par le suppôt[10] ». Sous le premier aspect, l'essence individuée est certes ordonnée par soi à recevoir l'existence, puisqu'elle n'est rien autre qu'une capacité d'exister. Sous le second aspect, en revanche, l'essence n'est pas immédiatement disposée à exercer l'existence comme sienne : en effet, l'existence appartenant à un ordre supérieur à celui ces essences, elle pourrait, de soi, actuer conjointement une pluralité d'essences ; pour que cette essence-ci puisse exercer l'existence de manière exclusive des autres essences individuées, il faut qu'elle la possède comme sienne. C'est en cette clôture de l'essence vis-à-vis des autres existants que consiste la subsistence. Cette dernière

> […] fait passer l'essence au-delà de l'ordre de l'essentialité (la *termine* en ce sens) et l'introduit dans l'ordre existentiel – état en raison duquel l'essence ainsi complétée fait face à l'existence non pour la recevoir seulement, mais pour l'exercer, et constitue désormais un centre d'activité existentielle et opérative, un sujet ou suppôt qui exerce à la fois l'*esse* substantiel qui lui est propre, et les divers *esse* accidentels propres aux opérations qu'il produit par ses puissances ou facultés[11].

En bref, la subsistence constitue l'essence qu'elle termine en un sujet apte à exercer d'abord l'*esse*, puis les opérations propres à la substance réelle en cause. C'est en vertu de ce mode terminatif que ce tilleul sur l'avenue non seulement existe, mais possède l'existence comme sienne et déploie les virtualités de sa nature dans des opérations de vie végétative qui sont les siennes, et non celles du tilleul voisin.

II. L'école de Gustav Siewerth (1903-1963) présentée par Mgr André Léonard (*1940)

Gustav Siewerth est un puissant thomiste spéculatif allemand qui fut l'élève, puis l'adversaire politique et philosophique de Martin Heidegger, ce qui lui valut, malgré son habilitation à l'enseignement supérieur, d'être exclu de la carrière universitaire sous le régime national-socialiste,

[9] J. MARITAIN, *Distinguer pour unir ou les degrés du savoir*, *O.C.*, vol. IV, p. 1032.
[10] *Ibid.*, p. 1046.
[11] *Ibid.*, p. 1050.

et de devoir travailler, de 1940 à 1945, comme collaborateur commercial et commissaire aux comptes dans une fonderie de tubes.

Dans le grand ouvrage de sa maturité dont la première édition parut en 1959, *Das Schicksal der Metaphysik von Thomas zu Heidegger* (Le destin de la métaphysique de Thomas [d'Aquin] à Heidegger), Siewerth explore longuement les présupposés et les implications d'une formule du *De potentia* en laquelle il voit le point focal de la science de l'être : « esse significat aliquid completum et simplex sed non subsistens[12] ». Hors de Dieu – dont l'être est précisément subsistant – l'*esse* est donc une perfection de soi simple, mais non subsistante, puisqu'il doit inhérer dans une essence pour constituer un étant. L'originalité de la position du thomiste allemand consiste dans le double rapport que l'*esse* doit alors entretenir avec l'étant qu'il constitue :

> Cet être en tant qu'acte fondamental simple ne peut être pensé, *sans que premièrement le non-être au sens de la potentialité ou de la délimitation en soit exclu, et sans que deuxièmement [le non-être] au sens de la non-subsistence y soit inclus*[13].

La « différence ontologique » entre l'être et l'étant est ainsi, d'une certaine façon, dédoublée, parce que l'acte d'être, pris en tant que tel, s'oppose au non-être de l'essence créable en tant que puissance d'être d'une part, et s'oppose au non-être de la non-subsistence d'autre part, puisque ce qui est doit nécessairement subsister. Dans cette systématisation, nous retrouvons la triade *esse* – essence – sujet ; mais la subsistence du sujet procède, dans l'étant, de la médiation de l'*esse* par l'essence, et non pas, comme c'était le cas chez Maritain, d'un troisième composant de la substance créée réelle.

À Mgr André Léonard revient le mérite d'avoir assumé et exposé avec une grande clarté didactique la métaphysique, souvent abrupte, de Gustav Siewerth. Le prélat belge illustre cette dernière au moyen de la métaphore traditionnelle de la lumière, que saint Thomas avait reprise à son compte : « ipsa actualitas rei est quoddam lumen ipsius[14] ». Résumons cette analogie. Dans l'ordre de la visibilité sensible, la luminosité s'étage sur trois plans très dissemblables : au degré suprême règne le soleil, lumière subsistante en soi, et source de toute la lumière naturelle ; au degré inférieur, nous rencontrons les corps visibles dans l'atmosphère grâce à la lumière solaire qui les éclaire, et dont la luminosité comprend deux caractéristiques : elle est spécifiée, en chacun, par la couleur de sa surface, et elle inhère en celle-ci ; au degré intermédiaire, nous avons affaire à la lumière solaire en tant que telle, qui rend lumineux et visible tout ce qu'elle atteint, mais qui n'est elle-même ni lumineuse ni visible. La comparaison avec l'ordre de l'être en sa réalité – et non seulement en son intelligibilité – se dégage facilement : au-delà de tout étant créé règne l'Être incréé, Dieu, qui est l'Être même subsistant et la source de tout ce qu'il y a d'être hors de lui ; en tout étant créé, nous rencontrons une essence actuée par un acte d'être qui participe à l'Être subsistant, et dont l'actualité comprend deux caractéristiques : elle est spécifiée, en chacun, par l'essence qui la détermine, et elle inhère en celle-ci ; entre ces deux réalités subsistantes – l'Être même qui subsiste en lui-même, et l'étant qui subsiste en tant qu'il est le sujet de son être – nous avons affaire à l'être en tant que tel *(ipsum esse)*, qui fait être tout ce qui est, mais qui en lui-même – paradoxalement - n'est pas[15] : « non sic proprie dicitur quod esse sit, sed quod per esse, aliquid sit[16] ».

Au centre de cette ontologie (et non pas à son sommet), Léonard – comme Siewerth - place ainsi l'*ipsum esse* non subsistant, c'est-à-dire la perfection de l'être non divin considérée en elle-même. Virtuellement, cet être contient toute la perfection ontologique qui peut être communiquée

[12] THOMAS D'AQUIN, *Quæstiones disputatæ De potentia*, q. 1, a. 1, c, cité in Gustav SIEWERTH, *Das Schicksal der Metaphysik von Thomas zu Heidegger*, *Gesammelte Werke*, t. IV, Düsseldorf, Patmos Verlag, 1987, p. 468.

[13] Gustav SIEWERTH, *Das Schicksal der Metaphysik von Thomas zu Heidegger*, p. 469 : « Dieses Sein als einfacher Aktgrund kann nicht gedacht werden, *ohne daß erstens das Nichtsein im Sinne der Potentialität oder Begrenzung ausgeschlossen und zweitens im Sinne der Nichtsubsistenz eingeschlossen wird* » (italiques de l'édition citée).

[14] THOMAS D'AQUIN, *Super Librum De causis*, prop. 6, (ed. Saffrey, p. 45, l. 13-14).

[15] Cf. André LEONARD, *Métaphysique de l'être. Essai de philosophie fondamentale*, Paris, Cerf, 2006, p. 44-46 ; 359-360 et 385-387.

[16] THOMAS D'AQUIN, *Super librum Dionysii De divinis nominibus*, cap. 8, lect. 1 (ed. Marietti, nº 751).

aux étants, et non seulement leur existence : cela veut dire que l'*esse*, de soi, peut être l'acte d'une rose, d'un moineau ou d'un archange, bien que, en soi, il ne soit actuellement aucun étant réel. Pour notre auteur, l'être en soi inclut donc la totalité des essences possibles, mais n'est pas lui-même aucune d'elles de manière déterminée. Dans cette optique,

> […] nous pouvons saisir qu'en posant l'essence à l'intérieur d'elle-même l'actualité de l'être ne fait que se rejoindre elle-même. C'est l'être total lui-même qui se divise originairement en lui-même afin d'être lui-même, afin d'être le sujet de sa propre effectivité. Il s'agit d'un mouvement unifié allant de l'*acte d'être* non subsistant au *sujet* par l'*essence*[17].

Nous voici à l'opposé du thomisme classique, repris par Maritain, pour lequel il importait de ranger l'actualité existentielle et l'actualité formelle dans deux ordres distincts ; au contraire, l'essence qui est autre que l'*esse* n'est ici que la délimitation qui va permettre à cet *esse* de se concrétiser en tel ou tel étant ; en ce sens, l'essence est le principe de différenciation de l'être, qui fait face à l'être en tant qu'elle le détermine, mais qui est virtuellement contenu dans l'être comme l'une de ses déterminations possibles. Lorsque l'être est déterminé par l'essence individuelle, cet être passe de l'état d'universalité irréelle, mais virtuellement effective, à l'état de singularité réelle et donc effectuée : l'être de la rose, à travers la médiation de l'essence de rose, subsiste grâce à cet étant qui est une rose. Léonard présente ainsi ce rôle de l'essence :

> Ce n'est donc pas l'être qui s'enracine dans l'essence, mais bien plutôt celle-ci dans l'être. Aussi ne faut-il pas dire, en rigueur de termes, que l'être subsiste « dans » les essences, ou « dans » les étants, mais plutôt qu'il advient à soi « à travers eux ». Les essences médiatisent bien la subsistence de l'être, mais ne la fondent pas[18].

Au total, les trois *rationes* que distinguait saint Thomas dans le passage du *Contra Gentiles* que nous avons cité au début de notre étude s'articulent selon André Léonard de la façon suivante :

a) L'acte d'être

L'*esse* est ici conçu comme l'acte non subsistant d'être qui virtuellement contient tous les étants réalisables, mais qui actuellement n'est pas, et qui ne doit jamais être réifié.

b) L'essence

En tout qu'elle inclut de perfection, l'essence est incluse dans l'être ; mais en tant que mesure d'une certaine détermination ou « quantité » d'être, exclusive de tout autre détermination, l'essence est le médiateur qui permet à l'être, actualité virtuelle de toute chose, de se concrétiser en un étant en acte réel, spécifié par une certaine forme substantielle distincte de l'être lui-même.

c) La subsistence

Au terme de sa différenciation par l'essence, l'être se constitue en sujet subsistant, non en vertu d'une troisième instance, mais en quelque sorte par retour sur lui-même dans la totalité des étants qui déploie ses virtualités : « la subsistence appartient en fin de compte à l'être pris en totalité[19].

La clef de cette ontologie, c'est la notion d'émanation, que notre auteur entend purifier de tout panthéisme : l'*ipsum esse* « émane » les essences qu'il contient, puis au travers de celles-ci se détermine formellement et se concrétise réellement dans les sujets qu'il fait être.

[17] A. LEONARD, *Métaphysique de l'être*…, p. 356 (italiques de l'édition citée).
[18] *Ibid.*, p. 359.
[19] *Ibid.*, p. 361.

Conclusion

Pour conclure, mettons d'abord en évidence la cohérence interne des deux grandes positions que nous avons examinées. Selon la doctrine de Jacques Maritain, l'*esse* est certes l'acte premier, en tant que sans lui la chose n'est pas ; mais cet acte demeure purement existentiel, de sorte que son rôle consiste à poser dans la réalité l'acte formel de l'essence substantielle. Comme ces deux actes relèvent de deux ordres différents, il est nécessaire de les unir au moyen du mode terminatif de subsistence, qui permet à l'essence d'exercer l'existence comme sienne, et non pas conjointement à une autre essence. Cette subsistence devient ainsi l'instance ontologique qui constitue l'étant en suppôt, et donc, si sa nature est spirituelle, en sujet personnel.

La doctrine d'André Léonard est construite, elle aussi, autour du triangle être – essence – sujet, mais elle conçoit et ordonne ces trois moments d'une manière opposée à celle de Maritain et du thomisme classique de Cajetan et de Jean de Saint-Thomas. Pour l'archevêque belge, il n'y a que deux composants entitatifs dans l'étant, l'être et l'essence. Bien plus, ce que l'essence contient de perfection ontologique, à la fois existentielle et formelle, se trouve virtuellement dans l'*ipsum esse*, de sorte que ce qui, dans la chose, est autre que l'acte d'être, c'est l'essence en tant que puissance qui restreint l'être selon une mesure déterminée, exclusive de toute autre. La subsistence de l'étant doit alors être comprise comme la concrétisation, médiatisée par l'essence, de l'*esse* qui fonde alors un sujet existant et déterminé.

Quel jugement devons-nous porter sur ces deux analyses systématiques de l'étant ? Avec Edualdo Forment Giralt, fidèle en cela à l'inspiration profonde de saint Thomas, il faut rappeler que l'acte d'être est la source de *toute* la perfection contenue dans le sujet réel :

> Los entes creados, por tanto, participan del ser, y según una cierta medida de participación, que es su esencia. Están constituidos por un ser participado y por una esencia, grado, o medida, de participación. Así se explica que no sean imperfectos por el ser, considerado absolutamente, ya que no son el ser, sino que lo poseen parcialmente. Son imperfectos por la esencia, o modo particular de recibirlo, o participarlo. […] declara Santo Tomás que el ser no es una mera perfección, que el ser no comunica únicamente al ente la perfección de existir, de manera que todas las restantes perfecciones pertenezcan a la esencia, sino que es la *máxima perfección*[20].

Cette actualité fontale de l'*esse* exclut la dualité des actes constitutifs de l'étant créé, même si elle en quelque façon corrigée par l'antériorité de l'existence sur l'essence dans l'ordre réel. C'est pourquoi la tierce instance ontologique de la subsistence n'a pas lieu d'être, comme Forment l'a longuement établi dans *Ser y Persona*[21].

À l'opposé, la vision d'André Léonard accentue très fortement la primauté de l'acte d'être. Néanmoins, la thèse selon laquelle l'essence « émane » de l'*esse* requiert, au minimum, une clarification. Ce qui provient de l'acte d'être, dans l'étant réel en acte, c'est bien la perfection à la fois existentielle et formelle de l'essence ; mais l'essence en tant que principe potentiel de l'étant ne procède aucunement de l'*esse* : au contraire, elle lui fait face comme la *potentia essendi* vis-à-vis de l'*actus essendi*. L'un et l'autre sont effet concréés, comme le remarque saint Thomas : « ex hoc ipso quod quidditati esse attribuitur, non solum esse, sed ipsa quidditas creari dicitur[22] ».

[20] Eudaldo FORMENT GIRALT, *Lecciones de Metafísica*, Madrid, Ediciones Rialp, 1992, p. 249-250.
[21] Cf. E. FORMENT GIRALT, *Ser y Persona*, Barcelona, Editions de la Universitat de Barcelona, 1982.
[22] THOMAS D'AQUIN, *Quæstiones disputatæ De potentia*, q. 3, a. 5, ad 2.